



« Il n'y a pas de place pour eux dans l'auberge... »

Dans notre monde d'aujourd'hui, plus d'une personne, plus d'un groupe se voient contraints à vivre cette dure réalité. Entre autres, sont souvent touchées par cette situation, des femmes trafiquées et exploitées sexuellement, le jour où elles décident de poursuivre un processus de réhabilitation. C'est précisément pour analyser ce manque d'hébergement que, le 22 novembre dernier, le CATHII, (Comité d'action contre le trafic humain interne et international), en collaboration avec la CRC (Conférence religieuse canadienne) et le Centre de Justice et foi, ont organisé une journée d'étude pour se demander s'il existe des refuges pour les femmes victimes du trafic et de la traite. Cette journée réunissait, à la Maison Bellarmin, quelque quatre-vingt-six personnes, représentantes du CATHII, de communautés religieuses, d'organisations communautaires, d'agences publiques et gouvernementales. Accompagnées de personnes ressources, elles ont réfléchi, soit en assemblée ou en ateliers, sur l'état des ressources publiques et communautaires actuelles qui viennent en aide aux victimes. Nous espérons fortement qu'il y aura des suites concrètes données à cette rencontre.



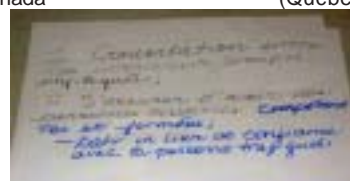
Déborah Isaacs, CB
Lise Gagnon,
animatrice
Suzie Raymond
GRC
Nilu Singh, GRC



Jacqueline Roby
Citoyenneté et
Immigration Canada



S. Pierrette Bertrand, ARPF
Serge Morin, travailleur de rue
(Québec)



« Perdues dans le trafic. »

Vous vous souvenez de cette pièce du Théâtre Parminou ? La présentation de cette oeuvre théâtrale poursuit sa route : dernièrement, c'est l'Ouest canadien qui l'a accueillie. Voici ce que nous communique S. Sheila Moss à ce sujet.



Les membres de KAIROS (région de Kelowna) ont travaillé beaucoup à diffuser l'information sur la venue de la Troupe du théâtre Parminou à Kelowna : affiches et annonces dans les journaux locaux et dans les bulletins paroissiaux. Pourtant, jusqu'à la dernière minute, il n'était pas évident que nous réussirions à financer l'événement. La générosité de l'Administration provinciale des SSA et des Sœurs de la Charité, additionnée au fruit de la vente de billets nous a finalement permis de donner suite à l'activité. Dans la salle presque comble, nous étions émus de voir un très grand nombre d'étudiantes et de jeunes gens venus chercher de l'information sur ce sujet.

Avant la pièce, le détective Lou Berube, de l'unité spéciale de la Gendarmerie Royale du Canada sur le trafic, a accepté de nous entretenir brièvement sur cette situation en Colombie Britannique. Ses commentaires sur la façon dont la police a été informée de la présence d'actuelles victimes dans Vancouver, sa description d'événements récents liés au trafic et des besoins des victimes ont aidé à situer la pièce dans un excellent contexte.

Plusieurs sœurs de Sainte-Anne ayant déjà participé à « Perdues dans le trafic », je ne m'attarderai pas sur les détails de l'animation interactive entre le public, les acteurs et actrices qui assumaient plusieurs rôles pour représenter le vécu des victimes empreint de déception et d'esclavage.

À la fin de la présentation à Kelowna où j'agissais comme maître de cérémonie, j'ai invité l'auditoire à demeurer sur place pour signer la pétition et les lettres reçues d'Amnistie Internationale et pour dialoguer avec le Détective Bérubé. Nous étions très contents du grand nombre de personnes demeurées sur place tant pour échanger que pour jeter un regard sur le matériel exposé.

Je suis reconnaissante à notre Congrégation pour l'appui inestimable, qu'il soit d'ordre financier ou autre, apporté à ce projet éducationnel. Je crois que la pièce de théâtre « Perdues dans le Trafic », si bien écrite et si bien jouée, a servi, à travers tout le Canada, à informer beaucoup de gens et à leur donner l'occasion de dénoncer ce crime horrible. »



Dépôt de pétitions au parlement fédéral (Canada)

Lundi, 4 décembre : au nom du groupe CATHII, (Comité d'action contre le trafic humain interne et international), Claudette Bastien, snjm, Denise Caron, ssa, Nicole Rivard, nda, et Jean Bellefeuille, sont présents aujourd'hui à la Chambre du Parlement du Canada comme les témoins du dépôt, par Madame Marlene Jennings, d'une importante pétition signée par 10,210 canadiens et canadiennes. Nous désirons remercier très sincèrement Mme Jennings, députée de l'Arrondissement Notre-Dame-de-grâce/Lachine, d'avoir accepté avec enthousiasme de présenter la pétition du CATHII. Merci d'avoir travaillé patiemment à ce que cet événement se réalise aujourd'hui à notre grande satisfaction. Merci pour les autres initiatives qu'elle a décidé de poursuivre pour venir en aide aux victimes du trafic et de la traite, dont elle a épousé la cause.



De gauche à droite : Claudette Bastien, Denise Caron, Marlene Jennings, Jean Bellefeuille, Sheila Smith (CRC), et Nicole Rivard

Pourquoi cette pétition? Pour demander au Gouvernement du Canada « d'adopter un projet de loi en vue d'offrir aux victimes du trafic humain et de la traite des personnes, un visa temporaire – *sans avoir nécessairement l'obligation de témoigner devant les tribunaux* – afin de leur permettre, en toute sécurité, de se rétablir de leurs traumatismes et de réfléchir aux options qui leur sont offertes. » Vous vous rappelez, sans doute, que le 11 mai 2006, le gouvernement de Stephen Harper autorisait ses agents à délivrer, à ces victimes, des permis de séjour temporaire (PST). Aujourd'hui, ce que nous lui demandons, c'est d'octroyer un visa temporaire pour leur assurer un statut légal au pays, ce que n'offre pas un simple permis. Le CATHII et les signataires de la pétition demandent aussi au gouvernement du Canada que, dans le texte de la nouvelle loi, il soit dit très clairement que ce visa sera remis aux victimes de la traite « sans avoir nécessairement l'obligation de témoigner ». Des recherches ont démontré, en effet, que « des victimes hésiteraient à se reconnaître comme telles si on leur disait, dès le début, qu'elles auraient à être confrontées à leurs exploités. »

*Que par notre prière et notre action,
les personnes qui
« n'ont pas de place dans l'auberge »,
voient une porte s'ouvrir devant elles !*

Un mot de Marie...

... actuellement en Haïti

Alors que je suis en Haïti, j'élabore un projet pour UNANIMA international. Ce projet consiste à faire des arrangements avec une organisation (MVM) qui travaille avec les enfants de la rue (restavek) pour inviter deux femmes à intervenir, aux Nations Unies, dans le cadre de la Commission sur le Statut de la Femme. Elles parleront des mesures discriminatoires et de la violence dont sont victimes les petites filles. L'une d'elles, Roodmir, âgée de 16 ans, autrefois enfant de la rue, est maintenant une des leaders qui travaillent avec MVM.

L'une des choses que j'ai apprises à travers cette expérience, - et qui est directement en lien avec le trafic, - c'est qu'en Haïti, des enfants font souvent l'objet de « rafles » à l'intérieur même du pays, supposément pour être conduits dans des maisons de Port-au-Prince pour y travailler comme « esclaves » domestiques. Mais dans la réalité, ils sont amenés en République Dominicaine pour y être vendus comme objets sexuels. Habituellement, leurs parents ne savent jamais ce qu'il advient d'eux. Quant à ceux qui restent au pays pour travailler dans les maisons des étrangers, souvent ils se sentent tellement désespérés de n'avoir rien à se mettre sous la dent, qu'ils en arrivent à vendre leurs corps pour, avec l'argent gagné, se procurer de quoi se nourrir. C'est vraiment une situation tragique et, comme toujours, directement liée à la pauvreté.



EAU

Au cours de la semaine dernière, le rapport annuel du programme des Nations Unies pour le Développement a été rendu public. Le rapport de cette année, intitulé : **Pouvoir, Pauvreté et Crise globale de l'Eau**, met l'accent sur la **crise mondiale de l'eau**. Même si ici j'ai tout ce dont j'ai besoin (et davantage...), la lecture du rapport a eu sur moi l'effet d'un réveil brutal parce que je suis consciente que pour la majorité des gens, tant de la cité autour de moi que de la campagne, l'accès à l'eau pour la consommation, l'hygiène et l'irrigation constitue un sérieux problème. Des personnes meurent à cause de ce manque d'eau.

Voici deux statistiques tirées de ce rapport :

- Il y a plus d'eau gaspillée chaque jour dans les pays riches que la quantité utilisée dans le même laps de temps, par un milliard de personnes dans les pays pauvres.
- Le coût prévu pour atteindre l'objectif des Nations Unies pour avoir accès à l'eau potable et à celle des services sanitaires atteint les 10 milliards de dollars, ce qui représente moins que le montant déboursé, pendant 5 jours, en dépenses militaires à travers le monde, et moins que la moitié de ce que les pays riches dépensent chaque année en eau minérale.

Le rapport appelle cette crise « une crise silencieuse », parce qu'elle les médias ne lui accordent par la même attention qu'ils donnent aux catastrophes naturelles et à certaines maladies. Les pauvres se soumettent à cet état de chose, et **ceux qui ont les ressources, la technologie et le pouvoir politique pour y mettre fin, le laisse faire.**

Les auteurs laissent entendre clairement qu'il existe un manque de volonté politique et un manque d'insistance tant de la part des gouvernements que de la communauté mondiale pour développer et mettre en œuvre un vaste plan d'action en vue de s'attaquer à ce problème fondamental.

Malheureusement, bien que le rapport ait présenté un aperçu assez exhaustif, je n'ai encore rien vu qui traite spécifiquement de la situation en Haïti. Cependant, nous savons que l'intérieur du pays est en train de se tarir parce que l'eau a été détournée pour fournir de l'électricité en vue de l'exporter aux industries de bibelots sans valeur de Port-au-Prince; l'impact sur les familles qui ne peuvent plus maintenant cultiver leur terre et qui n'ont plus les moyens de gagner leur vie est traumatique et générationnel. La plupart des maisons de Port-au-Prince n'ont pas l'eau courante. Les gens pauvres – et même ceux qui ne sont pas très pauvres – doivent aller au robinet public, faire ensuite bouillir l'eau, ou encore l'acheter.

Aujourd'hui, j'ai lu que 54% des Haïtiens vit avec moins de 1\$US par jour, un critère qui est utilisé pour représenter les plus pauvres sur la planète; un autre 24% vit avec moins de 2\$US par jour. Ce qui signifie que seulement 22% de la population haïtienne vit avec un plus de 2\$US par jour. Nous pouvons nous imaginer ce que signifie alors pour eux d'avoir accès à l'eau.



**Développement
et Paix**

Un récent communiqué de presse de Développement et Paix souligne comme un pas vers la reconnaissance universelle du droit à l'eau, la

résolution adoptée, le 29 novembre dernier, par le Conseil des droits humains de l'Organisation des Nations Unies. Cette résolution lance une étude détaillée sur les obligations pertinentes aux droits humains liées à l'accès équitable à l'eau potable.

La résolution, adoptée sans vote, signifie que les experts juridiques de l'ONU étudieront tous les traités des Nations Unies touchant les droits humains, pour déterminer exactement ce que chacun dit du droit à l'eau, de même que des obligations qui incombent aux États qui les ont ratifiés.

Selon des analystes juridiques, la Déclaration universelle sur les droits humains de 1948, la Convention internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels, la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination contre les femmes et la Convention sur les droits de l'enfant contiendraient des références implicites au droit à l'eau. Le Canada (probablement les États-Unis) a signé et ratifié tous ces traités.

La reconnaissance du droit à l'eau « renforcerait le système international de droits humains, et donnerait au milliard de personnes qui n'ont pas accès à l'eau, un instrument grâce auquel elles pourraient réclamer ce droit humain fondamental, » d'affirmer le directeur général de Développement et Paix, Monsieur Michael Casey.

Le 9 novembre dernier, le Royaume-Uni a reconnu formellement le droit à l'eau, en réaction au Rapport du développement humain de l'ONU sur l'eau et les systèmes d'aqueduc et d'égout. Jusqu'à ce jour, le Canada invoquait le fait que d'autres nations développées du G8 s'opposaient, elles aussi, à ce droit, pour justifier son refus de reconnaître le droit à l'eau.

***D'autres pays du G8
suivront-ils l'exemple du
Royaume-Uni ???***

Savez-vous que ? ...

Plus de cent trente-cinq sœurs de la province Esther-Blondin ont participé à une session sur l'eau animée par Sœur Denise Caron et Madame Diane Boudreault, du Bureau de Justice sociale. C'était une reprise de la session offerte par Sœur Lise Gagnon, s.n.j.m., aux membres du réseau en avril dernier.

Le 21 octobre dernier, le comité de Justice sociale de la province Saint Marie a tenu une journée sur l'immigration au couvent Saint Anne, Marlborough. Sœurs, associé-es et ami-es y étaient invité-es. Les deux animatrices, qui connaissent bien le dossier de l'immigration, ont permis aux participants et participantes de mieux comprendre la loi et les politiques états uniennes inhérentes à l'immigration.

(S.Carol Proietti, Prov.Saint Marie)

On sait qu'au Canada, entre autres, certaines lois de l'immigration facilitent le trafic des femmes et des enfants, pour ne pas dire qu'elles le favorisent.



*Joyeux Noël
et
Bonne Année !*



Date de tombée des articles
pour le prochain numéro :
1er mars 2007

Pour nous joindre

Denise Caron, s.s.a.
Diane Boudreault
Téléphone : 514-637-3783, poste 216
Télécopie : 514-637-6864
Courriel : ssajust@ssacong.org